

Ville de Candiac



Service du greffe

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 20 octobre 2014, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

**14-10-11 APPUI – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC –
DISTRIBUTION À DOMICILE DU COURRIER EN MILIEU URBAIN**

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada a annoncé au mois de décembre 2013 une importante réforme de ses services;

CONSIDÉRANT QUE cette réforme prévoit de mettre fin à la distribution du courrier à domicile en milieu urbain d'ici les cinq prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec n'a pas été consultée avant l'annonce de cette réforme;

CONSIDÉRANT QUE la décision unilatérale de Postes Canada aura des effets négatifs sur l'économie des régions canadiennes;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités constituent des gouvernements de proximité responsables de nombreux services municipaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac appuie les démarches de l'Union des municipalités du Québec concernant la demande à Postes Canada de surseoir à sa décision et d'amorcer immédiatement une consultation du milieu municipal;

QUE le conseil appuie la décision de l'Union des municipalités du Québec de s'associer avec la Fédération canadienne des municipalités afin de faire valoir l'intérêt des municipalités dans cet enjeu.

ADOPTÉE

(signé) NORMAND DYOTTE

NORMAND DYOTTE
Maire

(signé) CÉLINE LÉVESQUE

CÉLINE LÉVESQUE, avocate
Greffière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
CE 21 OCTOBRE 2014

The signature of Céline Lévesque, written in cursive ink.

Me Céline Lévesque, greffière